

Décision

Générale

colonial

Décision n° 40-446-1934 Indemnité.

n° 40-446-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

27 janvier 1934

Numéro JO

n° 446 du 01/01/1934

Date du numéro

1 janvier 1934

TEXTE INTÉGRAL

il a été alloué à l'auxiliaire Mahmoud Ramadan, attaché au bureau d'ordre, une indemnité de permanence de 800 francs l'an à compter du 1er janvier 1934.